

Compte rendu conseil municipal 30/11/2021 établi par Monsieur Christian GUILLAUME

AR Prefecture

006-210600169-20220119-2022_01_00-DE

Reçu le 08/02/2022



Le mardi trente novembre deux mille vingt et un, à 17 heures à la mairie salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis COSSA, premier adjoint au Maire.

Date de convocation 25.11.2021

Etaient présents : M. Jean-Louis COSSA, premier adjoint, M. Alexandre GEFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Nicolas DONADEY, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Noel MAGALON, conseiller municipal, M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal, M. Pascal THIERY, conseiller municipal, M. Frédéric PASQUIER, conseiller municipal.

Absents : Monsieur Roland GIRAUD, Maire, Monsieur Rodolphe BIZET, conseiller municipal, Madame Karine DONADEY, conseillère municipale, Madame Karel NICOLETTA, conseillère municipale.

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par M. Nicolas DONADEY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 30 novembre 2021, Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Arnaud ROCHE, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 30 novembre 2021, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 29 novembre 2021

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°06.2021

Compte rendu Conseil Municipal 30/11/2022.

Mr le Maire absent pour raison professionnelle urgente.
Mr Cossa premier adjoint préside le conseil.

Préambule :

Validation du compte rendu dernier conseil. Reprise point par point des délibérations antérieures.

Conseil municipal :

●Délibération 1 : transfert de la compétence eau et assainissement.

Suite à la réunion organisée avec la REAM, et le SMIAGE, pour un dialogue et une explication précise de la délégation, la compétence est validée.

Vote : 12 pour.

La régularisation de la décision modificative du budget communal est reportée, pour valider la complexité de la démarche.

●Délibération 2 : validation des fiches de poste personnel technique titulaire.

Report suite à réunion RH. A affiner par le cabinet d'avocats. Ambiguïté du texte à revoir.

●Délibération 3 : validation devis panneaux office de tourisme.

Pour apporter une meilleure communication au sein du village il a été décidé le changement du panneau indicateur numérique.

A voir un passage en régie de l'office de tourisme pour une meilleure gestion. Audit financier à réaliser.

Vote : 12 pour.

●Délibération 4 : travaux réfection boulangerie.

Report, les devis étant à revoir et à actualiser.

●**Délibération 5 : élection représentant de la commune pour la DSP camping le Cians.**

Référent élu Mr Donadey Nicolas.

A venir état des lieux avec huissier.

Vote : 12 pour. AR Prefecture

006-210600169-20220119-2022_01_00-DE

Reçu le 08/02/2022

●**Délibération 6 : tarifs frais de secours pour sur pistes saison 2021/2022.**

Mêmes tarifs que n-1

Vote : 12 pour

●**Délibération 7 : convention multi partite radio diffusion cantonale.**

Un support qui doit être plus utilisé.

Radio oxygène 2500€

Vote : 12 pour.

●**Délibération 8 : installation d'une station météo par Météo France.**

Explication précise de l'implantation. Accès aux données. Mr Cossa débat sur l'impact sur le paysage ainsi que de potentiel fouille historique à venir sur la zone.

Vote : 11 pour, 1 abstention

●**Délibération 9 : octroi chèques cadeaux au personnel communal.**

Montant 200€

Vote : 12 pour.

●**Délibération 10 : subvention DSIL numérique.**

Demande de subvention DSIL concernant l'évolution du matériel et infrastructures numériques.

Vote : 12 pour.

●**Délibération 11 : subvention DSIL signalétique.**

Demande de subvention DSIL panneaux signalétiques pour le cœur de village, en vue d'augmenter l'attractivité village, le flux touristique passant, pérennisé dans l'intérêt des commerces.

Vote : 12 pour.

●**Délibération 12 : subvention DSIL barrière village.**

Demande de subvention DSIL pour la mise au norme et sécurisation des barrières village en complément de la subvention amende de police.

Vote : 12 pour.

Questions diverses :

1/ résumé réunion avec délégataire Camping le Cians

Volonté d'achat du camping par la délégataire, voir conseil juridique.

La commune souhaite garder le camping communal.

Une complexité juridique s'avère réelle pour une sortie de DSP.

Nous devons apporter des réponses claires et cadrées aux questions posées.

Exemple : le jardin d'enfant, la maintenance est-elle en charge communale ?

2/Point parcelle 35.

Une demande amiable est en cours, dans le cas contraire une procédure juridique sera lancée.

AR Prefecture

006-210600169-20220119-2022_01_00-DE
Recu le 08/02/2022

Mr Donadey reproche certaines méthodes de fonctionnement/comportement au premier adjoint Mr
COSSA.

Pour le Maire empêché,

M. Jean-Louis COSSA



M. Alexandre GEFFROY



M. Christian GUILLAUME



M. Nicolas DONADEY



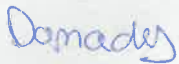
M. Rodolphe BIZET



M. François SCHULLER



Mme Karine DONADEY



M. Noël MAGALON



M. Pascal THIERY

